

# FICHE D'INSCRIPTION

Agrafez votre carte de visite ici.

À retourner complétée avant le **31 mai 2024** à :

Astee | 12 rue de l'Industrie - CS 30152 92416 - Courbevoie  
Cedex France

[congres@astee.org](mailto:congres@astee.org)

## INSCRIPTION

Je m'inscris avant le **29 mars 2024** et je bénéficie d'une remise de 15 % sur le montant de l'inscription au congrès (hors étudiants)

## je suis congressiste

	Membres	Membres jeunes pro*	Membres retraités	Non-membres
1/2 jour	201€ TTC	141€ TTC	102€ TTC	273€ TTC
1 jour	381€ TTC	267€ TTC	192€ TTC	522€ TTC
2 jours	573€ TTC	399€ TTC	285€ TTC	768€ TTC
3 jours	729€ TTC	510€ TTC	366€ TTC	1 017€ TTC

## je suis intervenant

	Auteurs membres	Auteurs membres jeunes pro*	Auteurs non-membres
1/2 jour	171€ TTC	120€ TTC	231€ TTC
1 jour	324€ TTC	228€ TTC	444€ TTC
2 jours	486€ TTC	339€ TTC	654€ TTC
3 jours	618€ TTC	432€ TTC	864€ TTC

## CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation doit être faite par écrit.  
Aucune annulation par téléphone ne sera prise en compte.  
Les annulations reçues entre le 6 mai et le 24 mai 2024 sont remboursées à 50 %.  
Il n'y a pas de remboursement pour les annulations reçues après le 24 mai 2024.

\* - de 35 ans et membre Astee

**Je suis étudiant : 50 €** x jour(s) (Les tarifs sont TTC, TVA 20 % incluse)

Pour un meilleur accompagnement, merci de nous indiquer si vous êtes à mobilité réduite.

non oui

Veuillez indiquer si vous avez des allergies ou des restrictions alimentaires :

non oui, lesquelles ?

Ci-joint, à l'appui de mon inscription, le règlement :

Par chèque bancaire ou postal en euros à l'ordre de l'Astee

Par virement bancaire en euros. Tous les frais bancaires encourus lors de la transaction sont à la charge du participant.

Titulaire du compte : Astee  
Banque : Banque Postale PARIS 248-67 K  
IBAN : FR 33 2004 1000 0100 2486 7K02 048  
BIC : PSSTFRPPPAR

Par carte de crédit, Visa, Eurocard, Mastercard

N° de carte :  
Date d'expiration :

Lettre d'engagement stipulant le montant des frais d'inscription (pour les administrations françaises uniquement)

## JE SOUHAITE ADHÉRER À L'ASTEE

Pour bénéficier du tarif membre

**En tant que personne morale**

180 € pour 1 représentant

355 € pour 2 à 4 représentants

530 € pour 5 à 7 représentants

705 € pour 8 à 10 représentants

**En tant que personne physique**

73 €

**En tant que jeune professionnel (- de 35 ans sur justificatif)**

36 €

## Je participerai aux sessions suivantes :

Lundi 10 juin JOUR 1	
18h30	
21h	<b>Soirée de bienvenue</b>

Mardi 11 juin JOUR 2	
9h	S1 S2 S3 <span>V1</span>
Pause	
11h15	S4 S5 Table ronde A1
Déjeuner	
14h15	La Plénière
Pause	
17h	S6 S7 Session internationale A2
19h	Speednetworking : JEUNE EXPERT

Mercredi 12 juin JOUR 3	
9h	S8 S9 S10 <span>F1</span> <span>V2</span>
Pause	
11h45	S11 S12 S13 A3
Déjeuner	
14h45	S14 Session Innovation <span>F2</span> <span>V3</span>
Pause	
17h30	S15 S16 S17
20h	<del>Soirée de gala*</del> <b>COMPLET</b>

Jeudi 13 juin JOUR 4	
9h	S18 S19 S20 <span>V4</span>
Pause	
11h	S21 S22 S23
Déjeuner	
13h30	Session finale

### ATTENTION !

L'inscription ne sera prise en compte que si le formulaire ci-joint est dûment complété.

En cochant les sessions auxquelles vous souhaitez participer vous nous permettez d'adapter au mieux la capacité des salles.

**Attention**, cela ne vaut pas réservation. Nous vous conseillons d'arriver quelques minutes avant le démarrage de la session pour vous assurer une place.

### ATELIERS, FORMATIONS ET VISITES

L'inscription est obligatoire. En cochant la case vous vous engagez à y assister.

### CONDITIONS

Nous vous rappelons que l'Astee se réserve le droit de supprimer une visite technique<sup>1,2</sup>, un atelier<sup>1</sup> ou une formation<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> si le nombre de participants est insuffisant

<sup>2</sup> si les conditions climatiques l'exigent

*\* Seuls les participants au congrès pour une durée d'1 jour peuvent s'inscrire à la soirée de gala. Le fait de cocher la soirée de gala ne vous garantit pas l'accès à celle-ci. Les places sont limitées et sont attribuées par ordre d'arrivée.*

Les informations recueillies sont nécessaires pour la gestion de la manifestation concernée. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. Elles peuvent en outre être utilisées à des fins d'information et de prospection concernant les activités de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à l'Astee. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.